



Le 09/05/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Mairie d'Antony | Temps de lecture : +/- 1 minute et 45 secondes

Réouverture de l'Espace plongée d'Antony

L'Espace plongée, appartenant à la Ville d'Antony, avait ouvert en 2018 puis avait dû fermer ses portes fin 2020 en raison de malfaçons concernant la pose du carrelage de la fosse. Après quatre ans d'expertise et un an de travaux l'équipement va rouvrir ses portes lundi 12 mai.

La réfection de la fosse de plongée est quasi à l'identique du bassin d'origine. La Ville en a profité pour apporter quelques légers changements comme le retrait des échelles sous-marines, la modification de l'échelle de sortie de l'eau et de mise à l'eau et a fait l'acquisition d'un atelier de mise à l'eau spécifique.

Le montant des travaux s'est élevé à 477 000 euros HT et est couvert par l'assurance.

Espace plongée et activités

Pour rappel, l'Espace plongée d'Antony est le seul équipement dans le sud francilien, dédié à la pratique des activités subaquatiques, et il s'agit du troisième en Ile-de-France.

Il a été conçu en s'inspirant des édifices du même type existants en France et grâce à l'expertise de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM).

Sa particularité ? L'équipement est un bassin de piscine classique de 20 m x 8 m, avec différents paliers de profondeurs : 1,20 m, 2 m, 3 m, 6 m, 12 m, puis un tube de 6,5 m de diamètre permettant d'accéder jusqu'à 20 m de profondeur. Une salle de cours est dédiée à l'enseignement théorique avant de se mettre à l'eau.

Le bassin a été pensé pour une pratique aisée, de la découverte à l'expertise, des différentes activités subaquatiques.

L'Espace plongée propose des formules associatives et individuelles, de découverte, d'initiation, de formation et de perfectionnement à la pratique des activités subaquatiques, à savoir la plongée avec scaphandre et la plongée en apnée. Le public, est accueilli, accompagné et encadré par des moniteurs diplômés d'état.

Les Antoniens, les associations, principalement d'Ile-de-France, mais aussi des clubs de diverses régions (Grand Est, Normandie, Bourgogne, Loiret...), des professionnels (pompiers, police, fédération, université), des athlètes... utilisent l'équipement. Et les quatre clubs de plongée d'Antony ont déjà planifié leur retour.

A titre indicatif, en 2019, 19 000 usagers ont fréquenté l'Espace plongée, en se basant sur 10 mois d'activité (fermeture technique pendant 2 mois).

A l'origine du projet, la Ville avait décidé de construire un Espace plongée, pour compléter le centre aquatique Pajaud, jouxtant l'équipement et propriété de Vallée Sud Grand Paris.

D'un montant initial de 7 millions d'euros TTC, le coût avait été ramené à 4 millions d'euros, après les subventions obtenues du Département des Hauts-de-Seine, de la Région Ile-de-France et du CNDS.

Espace Plongée

104, rue Adolphe Pajaud - 92160 ANTONY

VOS CONTACTS

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr